

Licence Pro

Métiers du Notariat



Cette Licence Professionnelle a été élaborée en collaboration avec la chambre des Notaires de Paris, pour répondre aux besoins de la profession. A l'issue de la formation le diplômé saura rédiger un acte (vente, emprunt, notoriété, attestation immobilière, déclaration de succession, statuts de société, donations, etc...). Il connaîtra la nature des pièces administratives préalables et postérieures indispensables à une opération. Ses connaissances juridiques approfondies dans les domaines spécifiques du notariat lui permettront d'apporter des réponses aux questions administratives et juridiques.

Organisation

- Durée de la formation : **1 an**
(450 heures + 150 heures de projet tutoré)
- Enseignements dispensés par des enseignants et des professionnels
- Présence obligatoire et contrôlée
- Groupes de 26 étudiants maximum
- Contrôle continu des connaissances
- Acquisition de 60 crédits européens (ECTS)
- **Taux de réussite : 95%**

En alternance

en collaboration avec le CFA SUPALIA

De septembre à septembre



- 3 jours en Office Notarial
- 2 jours à l'IUT

**Formation en alternance
(contrat d'apprentissage ou
contrat de professionnalisation)**

Après la LP ?

Cette formation est professionnalisante et destinée à l'insertion professionnelle. Elle conduit à la délivrance d'un diplôme de niveau II.

Quelques exemples d'insertion professionnelle

- Collaborateur de Notaire
- Conseiller clientèle dans les banques et compagnies d'assurances
- Métiers de la négociation immobilière
- Métiers de l'administration de biens
- Service de l'urbanisme des collectivités locales, etc...

Taux de réussite : **95%**

Moyenne minimale pour l'obtention du diplôme : 10/20

Nous rejoindre

- Être titulaire d'un BAC +2 OU 120 ECTS (DUT, BTS ou L2/L3)
- Candidater sur : **ecandidat** à partir de début mars
- Sélection sur dossier (lettre de motivation, projet professionnel et CV détaillé)

Programme (60 ECTS)

Fiche RNCP N°40070 sur www.francecompetences.fr

- Droit de la famille et des personnes (35h)
- Droit des régimes matrimoniaux, successions, libéralités (84h)
- Droit des obligations, contrats, sûretés (40h)
- Droit des biens (29h)
- Déontologie du notariat (10h)
- Droit commercial (25h)
- Droit des affaires (25h)
- Droit fiscal (15h)
- Droit rural (12h)
- Droit de l'immobilier (90h)
- Comptabilité notariale (15h)
- Anglais (30h)
- Négociation immobilière (10h)
- Expression écrite (20h)
- Méthodologie (10h)

Projet tutoré et mémoire professionnel

- Projet tutoré 150 heures



Nous contacter

Secrétariat Apprentissage

01 49 40 36 23

lemoulant@univ-paris13.fr

Pôle des Relations Extérieures

01 49 40 39 07

iutv-relations-exterieures@univ-paris13.fr

Handicap

Maison des étudiants de l'USPN

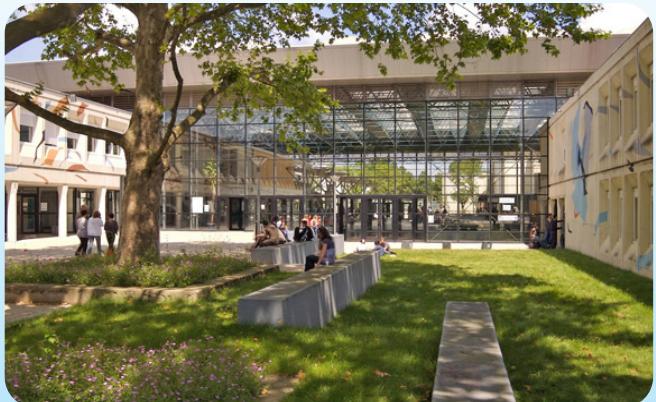
01 49 40 44 83

scol.handi@univ-paris13.fr

À l'IUT de Villetaneuse

iutv-handicap@univ-paris13.fr

iutv.univ-paris13.fr



Nous rencontrer

TRAIN ligne H depuis la Gare du Nord (10mn),
arrêt Epinay-Villetaneuse

BUS 361 ou 256

TRAMWAY T8 terminus Villetaneuse Université

TRAM 11 express arrêt Villetaneuse Université

Université Sorbonne Paris Nord

IUT de VILLETANEUSE

99 avenue Jean-Baptiste Clément

93430 VILLETANEUSE

